

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Pour améliorer la sécurité des cyclistes

LE MINISTRE SAM HAMAD LANCE LA NOUVELLE APPLICATION WEB 511 POUR LES CYCLISTES

Québec, le 2 juin 2011 – C'est lors du dévoilement de l'*Étude sur l'état du vélo au Québec* en 2010, en compagnie de M^{me} Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec et de M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg et adjoint parlementaire à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, que le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, a annoncé la mise en ligne d'un nouvel outil permettant aux cyclistes de repérer les itinéraires les plus adaptés pour la pratique du vélo. L'application mise sur pied par le Ministère des Transports fournira toutes les données sur les caractéristiques des routes qui influencent les conditions de confort et de sécurité pour des déplacements à vélo.

« Avec la mise en ligne de ce nouvel outil cartographique des routes pour les cyclistes, la population aura accès à une foule d'information pour l'aider à sélectionner le meilleur trajet, à partir d'un ordinateur ou à l'aide d'un téléphone mobile de nouvelle génération », a expliqué M. Hamad.

Un nouvel outil pour une pratique conviviale du vélo

Les cyclistes pourront donc connaître la convivialité des routes selon des catégories répondant à des critères propres à la circulation des bicyclettes. Ces routes sont identifiées par un code de couleur qui indique si elle est conviviale ou non.

	Route conviviale (<i>conforme aux normes sur les voies cyclables</i>)
	Route moyennement conviviale (<i>avec contraintes à la sécurité</i>)
	Route non conviviale (<i>importantes contraintes à la sécurité des cyclistes</i>)
	Interdit aux cyclistes (<i>autoroutes par exemple</i>)

« Grâce aux initiatives du Ministère et au dynamisme de nos organisations cyclistes, la population du Québec est, en Amérique du Nord, celle qui utilise le plus la bicyclette pour se déplacer. Dans une perspective globale de développement durable et d'encouragement aux saines habitudes de vie, le Québec est, une fois de plus, un chef de file », a souligné le ministre des Transports.

.../2

Le ministre a tenu à féliciter Vélo Québec pour ses efforts soutenus dans la promotion du vélo au Québec comme mode de transport à la fois sécuritaire et agréable. Il s'est d'ailleurs réjoui des données révélées dans la publication sur l'état du vélo au Québec, en 2010, qui confirme que la pratique du vélo est en progression.

Le député Michel Pigeon a indiqué que « l'engouement grandissant pour la pratique du vélo nous incite grandement à concevoir un outil technologique tel que le Québec 511 pour rendre cette activité encore plus attrayante pour les nombreux adeptes ».

Le ministre Hamad a également souligné les nombreuses initiatives du gouvernement pour développer la pratique du vélo. En effet, depuis 1995, ce sont plus de 116 millions de dollars qui ont été investis par le gouvernement du Québec afin de rendre les routes sous sa responsabilité mieux adaptées au cyclisme. De plus, près de 40 millions ont été octroyés aux municipalités pour la construction de voies cyclables sur leur territoire.

Bien que le Ministère conseille avant tout aux cyclistes de se déplacer sur les voies cyclables, qui sont de plus en plus nombreuses, ceux qui doivent se déplacer sur la route ont tout avantage à consulter le nouvel outil cartographique disponible dans le site Web de Québec 511 au www.quebec511.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Maxime Sauvageau
Attaché de presse p. i.
Cabinet du ministre des Transports
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-6980

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724